

## Communiqué de presse

14 Octobre 2022

# La CPAM ouvre ses portes à l'UNAFAM et au CREHPSY

À l'occasion de la 33<sup>e</sup> édition des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) du 10 au 23 octobre, la CPAM du Bas-Rhin, l'Unafam 67 et le Crehpsy Grand-Est s'associent pour mieux informer les assurés bas-rhinois sur la santé mentale.

### Mardi 18 octobre : la santé mentale s'invite à l'accueil de la CPAM

La CPAM ouvre son espace accueil et invite les assurés à échanger avec l'Unafam et le Crehpsy autour de la thématique de la santé mentale. L'objectif ? Lever les tabous et encourager les assurés à recourir aux différents dispositifs qui leurs sont ouverts.

Concrètement, les participants pourront

- Engager des discussions sur les représentations en santé mentale et les idées reçues à ce sujet ;
- Faire connaissance avec des personnes souffrant de troubles psychiques prêtes à témoigner ;
- S'informer sur les premiers secours en santé mentale (PSSM) et le programme Mon Psy.

#### Informations pratiques

Sensibilisation à la santé mentale

Mardi 18 octobre de 14h à 17h - Entrée gratuite

CPAM du Bas-Rhin, 16 rue de Lausanne – Strasbourg

### L'Assurance Maladie continue à renforcer son action dans le champ de la santé mentale

En France, 8 millions de personnes reçoivent chaque année des soins en lien avec leur santé mentale. La dépression légère à modérée et les troubles de l'adaptation concentrent la majorité des patients. La crise sanitaire a eu un impact sur la santé mentale de la population. Le dispositif Mon Psy vient donc en réponse à cette situation.

Le parcours patient du dispositif Mon Psy s'articule autour de trois étapes :

- L'adressage par un médecin : médecin traitant ou tout autre médecin impliqué dans la prise en charge du patient (médecin de ville, hospitalier, scolaire, PMI) ;
- Le choix du psychologue conventionné Mon Psy sur l'annuaire national : <https://monpsy.sante.gouv.fr/> ;
- Les consultations chez le psychologue avec un premier entretien d'évaluation, puis jusqu'à 7 séances d'accompagnement par an.

Dans la poursuite de ses engagements sur le volet prévention auprès des jeunes, l'Assurance Maladie soutient également le programme de formation Premiers secours en santé mentale (PSSM), en finançant l'organisation par chaque caisse, de sessions de formation courant 2022. Celles-ci visent les jeunes de 18-30 ans et des intervenants auprès de ces jeunes.

### **Pour plus d'informations :**



<https://assurance-maladie.ameli.fr/presse>

#### **À propos de la Caisse primaire du Bas-Rhin**

La caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) du Bas-Rhin joue un rôle majeur au service de la protection de la santé en permettant à chacun de se faire soigner quelles que soient ses ressources. Elle agit en lien avec les autres acteurs locaux et ses partenaires. Ses grandes missions sont l'affiliation des bénéficiaires, le remboursement des soins et le versement des revenus de remplacement, en portant une attention particulière aux plus fragiles. Elle mène des actions de prévention et accompagne les assurés dans la préservation de leur santé. En tant qu'assureur, elle régule les dépenses et s'assure de la qualité des soins en encourageant les bonnes pratiques, en favorisant la coordination des acteurs et en luttant contre les abus et les fraudes.

#### **À propos du Crehpsy (Centre de ressources handicap psychique)**

Avec pour slogan « Favoriser l'accès aux droits, promouvoir la citoyenneté et les dispositifs innovants en santé mentale », le Crehpsy a pour objectif de faciliter la vie des personnes résidant dans le Grand-Est rencontrant des difficultés psychiques, et de prévenir les ruptures de parcours.

S'adressant tant aux personnes rencontrant des difficultés psychiques, qu'aux proches et aux professionnels, il a pour missions d'informer, de conseiller et d'orienter. Il diffuse aussi les connaissances sur les ressources existantes et les pratiques repérées dans le champ de la santé mentale. Enfin, il propose des actions de sensibilisation, de formation et des rencontres thématiques.

#### **À propos de l'Unafam (Union nationale de familles et amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques)**

Partout en France, l'Unafam accueille, écoute, soutient, forme, informe et accompagne les familles et l'entourage de personnes vivant avec des troubles psychiques. La délégation Bas-Rhin de l'association propose divers services aux familles dont entre-autres, les permanences téléphoniques, et les groupes de parole. La délégation lutte également pour la destigmatisation des maladies psychiques en organisant de nombreux événements à destination du grand public tout au long de l'année. Par ailleurs, les membres de l'Unafam 67 siègent dans différentes instances pour représenter les usagers, améliorer leur prise en charge et défendre leurs droits.

### **Contact presse**

Sarah.richard@assurance-maladie.fr

Sarah Richard - 07 64 19 48 24